

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

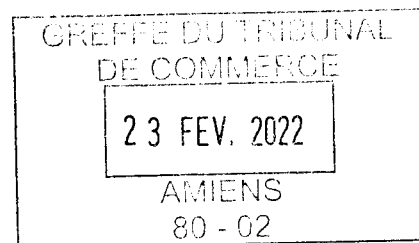
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00292 Numéro SIREN : 751 131 640 Nom ou dénomination : A.GEO Géomètres Experts S.A.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001643

A.GEO Géomètres Experts S.A.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 188 000 Euros
Siège social : 3 Rue Sellier
80500 MONTDIDIER
RCS AMIENS 751 131 640



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 DÉCEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60.286,94 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 60.286,94 Euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 301.430,68 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

GREFFE

Désignation de l'entreprise <u>SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>3 Rue Sellier 80500 MONTDIDIER</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 5 1 1 3 1 6 4 0 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	43 348	12 904
		Fonds commercial (1) AH	AI	191 000	613 940
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	28 122	28 982
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	30 590	15 115
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		24 427
	TOTAL (II) BJ		BK	293 061	695 370
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ	187 554	
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	258 368	
		Autres créances (3) BZ	CA	163 584	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	1 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	116 499		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	22 899		
	TOTAL (III) CJ	CK	749 905		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 738 338	IA	293 061	1 445 276
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

POUR COPIE CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS A GEO GEOMETRES EXPERTSNéant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 188 000)	DA	188 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	18 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	241 143
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 286
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	508 230
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	22 500
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	22 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	256 553
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	132 221
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 225
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 867
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	367 677
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	914 545
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 445 276
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	701 620
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					FA	
	Production vendue	{	biens *		FD		
			services *		FG	795 020	
	Chiffres d'affaires nets *					FJ	795 020
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						
	Autres produits (1) (11)						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						
	Impôts, taxes et versements assimilés*						
	Salaires et traitements*						
	Charges sociales (10)						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {				
			- dotations aux amortissements*				
			- dotations aux provisions*				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)						
Total des charges d'exploitation (4) (II)							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 331
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 831
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	15 831
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	15 547
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	871 602
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	811 315
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	60 286
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 072
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Produits des cessions d'éléments d'actif		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provisions pour risques et charges			2 500
			13 331
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS**

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	845 422	KE	15 770	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	59 090	KT	18 800	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	15 526	KW	5 437		
	Matériel de transport*				KY	5 222	KZ			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 966	LC	5 952		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	96 807	LO	30 190	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	
		Autres participations					8U		8V	
		Autres titres immobilisés					IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	24 427	IU			
TOTAL IV					LQ	24 427	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	966 656	OH	45 960		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	861 192	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	20 785	MK	57 105	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	20 964	
		Matériel de transport		IV		MP	1 500	MQ	3 722	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 900	MT	21 019	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IV		NG	24 185	NH	102 812	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
		Autres participations			I0		0X		0Y	
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	24 427		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	24 427		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	24 185	0L	988 432	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A GEO GEOMETRES EXPERTSNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	40 421	PF	2 927	PG		PH	43 348
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	41 403	QA	7 504	QB	20 785	QC	28 122
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	10 940	QE	1 278	QF		QG	12 219
	Matériel de transport	QH	5 222	QI		QJ	1 500	QK	3 722
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 738	QM	1 809	QN	1 900	QO	14 648
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	72 305	QV	10 593	QW	24 185	QX	58 713
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	112 726	OP	13 520	OQ	24 185	OR	102 061

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A GEO GEOMETRES EXPERTSNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
	– incorporelles				
	– corporelles	6E	6F	6G	6H
	– titres mis en équivalence	02	03	04	05
	– titres de participation	9U	9V	9W	9X
	– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	24 427	UV		UW	24 427			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 934		3 934					
	Autres créances clients	UX	254 433		254 433					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 098		2 098				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 307		8 307				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	153 179		153 179					
	Charges constatées d'avance	VS	22 899		22 899					
	TOTAUX		VT	469 279	VU	444 852	VV	24 427		
RENOIS	(1) Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	256 553		43 628		169 232			43 692	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42 225		42 225						
Personnel et comptes rattachés		8C	23 100		23 100						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	38 698		38 698						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	53 092		53 092						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	976		976						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	132 221		132 221						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	367 677		367 677						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	914 545	VZ	701 620		169 232			43 692	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		132 221				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☐Exercice N, clos le :
30/06/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

60 286

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	15 953
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %						I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme				ZN
				{ – Plus-values soumises au régime des fusions				WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							WO	
							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées au taux de 0 %							WH		
			- imposées au taux de 19%							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	1 161	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		)	XG	1 567		
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont deduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	1 567		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	74 672				
					déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	74 672	XO			

SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS

Exercice N

Montant

406

1 161

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A GEO GEOMETRES EXPERTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 445 276 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 60 287 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les travaux en cours sont évalués en fonction d'un coût de revient appliqué à l'état d'avancement des travaux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont prises en compte immédiatement dans les produits de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Compte tenu des résultats constatés sur l'exercice et du maintien de l'activité sur les dernières années, la provision pour dépréciation du fonds libéral a été laissée en l'état.

Par jugement en date du 8 Septembre 2017, le Tribunal de Commerce d'AMIENS a décidé la mise en place d'un plan de sauvegarde sur 8 ans.

La société A GEO a bénéficié, compte tenu de la crise sanitaire, d'une année blanche pour le paiement de la 3ème échéance du plan, ce qui décale d'un an la fin du plan à 09/2026. Elle a malgré tout poursuivi les versements d'acomptes mensuels au plan de sauvegarde.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	804 940			804 940
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 482	15 771		56 253
Immobilisations incorporelles	845 422	15 771		861 193
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 091	18 800	20 785	57 106
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 527	5 438		20 965
- Matériel de transport	5 223		1 500	3 723
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 967	5 952	1 900	21 019
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	96 807	30 190	24 185	102 812
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 427			24 427
Immobilisations financières	24 427			24 427
ACTIF IMMOBILISE	966 656	45 961	24 185	988 432

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	15 771	30 190		45 961
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	15 771	30 190		45 961
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		24 185		24 185
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		24 185		24 185

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2021
Éléments achetés	804 940
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	804 940

Dépréciation du fonds commercial : 191 000 Euro

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 421	2 927		43 348
Immobilisations incorporelles	40 421	2 927		43 348
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 403	7 505	20 785	28 123
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 941	1 279		12 220
- Matériel de transport	5 223		1 500	3 723
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 739	1 810	1 900	14 648
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	72 305	10 593	24 185	58 713
ACTIF IMMOBILISE	112 726	13 520	24 185	102 062

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 469 280 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 427		24 427
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	258 368	258 368	
Autres	163 585	163 585	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 899	22 899	
Total	469 280	444 852	24 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 081
Total	2 081

Notes sur le bilan

Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 880	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 880	100,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	35 832		13 332		22 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	35 832		13 332		22 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			13 332		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 914 546 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	256 554	43 629	169 233	43 692
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 225	42 225		
Dettes fiscales et sociales	115 867	115 867		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	499 899	499 899		
Produits constatés d'avance				
Total	914 546	701 621	169 233	43 692
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	132 221			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 132 221 Euro.

Charges à payer

	Montant
Electricité, eau, gaz np	186
Entretien mobilier np	1 079
Honoraires np	6 592
Frais de télécommunications np	449
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 669
Associés - intérêts courus	1 553
Dettes provis. pr congés à payer	23 100
Charges sociales s/congés à payer	6 502
Formation continue fap	1 446
Taxe apprentissage fap	11 223
Etat - autres charges à payer	508
Total	55 307

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations mobilières d avance	4 637		
Maintenance, période d avance	3 220		
Assurances, période d avance	6 782		
Publicité, période d avance	2 897		
Cotisations prof, périodes d avance	5 363		
Total	22 899		



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 787 Euro

La convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

A ce titre, la société est assurée auprès de HUMANIS PREVOYANCE AFC - 92246 MALAKOFF - qui prendra en charge le moment venu, ces indemnités conformément à la législation en vigueur.

En conséquence, la société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 2 787 Euro